

## La France n'échappe pas à une tendance universelle de creusement des inégalités

Michel Husson\*, [Economie.fr](http://Economie.fr), 25 septembre 2013

La dernière enquête de l'[Insee](http://Insee) montre que les inégalités de revenus se creusent en France. Entre 2007 et 2011, le niveau de vie de la moitié la moins favorisée des ménages a augmenté de 1,5 % alors qu'il a progressé de 5 % pour les 10 % les mieux lotis.

Cette évolution résulte du jeu combiné de plusieurs facteurs. Le premier est que la part des salaires dans le revenu national a baissé fortement dans les années 1980 et se maintient depuis à un niveau historiquement bas. A l'intérieur même du salariat, on assiste par ailleurs à une véritable explosion des très hauts salaires. Ensuite, la montée des emplois précaires de toutes sortes conduit à une augmentation de la pauvreté salariale, autrement dit du nombre de salariés (essentiellement des femmes) qui occupent un emploi mais se trouvent en dessous du seuil de pauvreté.

La contrepartie de ce recul salarial est une progression des revenus financiers : les dividendes versés aux actionnaires et les plus-values sur les patrimoines (financiers ou immobiliers) augmentent beaucoup plus vite que les salaires. Enfin, les réformes de la fiscalité ont profité plus que proportionnellement aux ménages les plus aisés.

Ce constat général est confirmé par les données de l'Insee et par de nombreux rapports

Si l'on voulait réduire les inégalités de revenus, il faudrait jouer sur chacun des facteurs que l'on vient d'identifier, autrement dit : restaurer un partage entre salaires et profits plus proche de ce qu'il a pu être ; faire reculer la précarité ; réduire la ponction de la finance et réaliser une profonde réforme fiscale. Cette politique serait cohérente parce qu'elle réaliserait un transfert des revenus financiers vers les revenus du travail qui ne mettrait pas à mal la fameuse compétitivité (plus de salaires, moins de dividendes).

Mais la volonté de « rassurer les marchés financiers » va en sens inverse. Les « réformes structurelles » visent à flexibiliser le marché du travail (donc plus de précarité) et à réduire les dépenses sociales (santé et retraites). Dans les deux cas, elles sont porteuses de plus d'inégalités. L'austérité budgétaire a pour conséquence supplémentaire de réduire les moyens des services publics et de la protection sociale qui sont pourtant d'efficaces réducteurs d'inégalités. Le modèle social français est ainsi peu à peu grignoté.

---

\* Michel Husson est économiste à l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales).